

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....\$4.00
Six mois, payable d'avance.....\$2.50
Payable dans le cours de l'année.....5.00

Edition Hebdomadaire
Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur
O. D. THÉRIAULT
Les lettres et envois non affranchis sont refusés



BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLEAU indiquant l'heure d'arrivée et de départ des Mails.

MALLES	Parcours	Délivré
Est—Montréal, Québec, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00
Port-au-Prince, Saint-Denis, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00
Québec—Kingston, Toronto, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00
Paris, Québec, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00
St. Louis, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00
St. Paul, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00
St. Pétersbourg, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00
St. Pétersbourg, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00
St. Pétersbourg, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00
St. Pétersbourg, etc.	10 00 1 00 8 00	9 00 10 00



Chemin de fer Q. M. O. et O.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le 15 et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains qui ont des départs d'Allymer et Hull, comme suit:

Train de Train
Le matin, Express
Quitte Allymer.....15 h. 45 p.m.
Quitte Hull.....15 h. 45 p.m.
Arrive à Hochelaga.....15 h. 45 p.m.
Arrive à Ottawa.....15 h. 45 p.m.



PROVINCE DE QUÉBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT

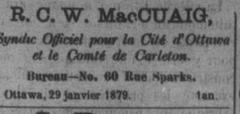
BILLES PRIVÉS.
Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLES PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arrangements ou de finir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de ces journaux doivent être envoyés au Bureau des Billes Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Billes Privés.



Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS, Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.



R. C. W. MacQUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

J. Brewer, ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 148.
Ottawa, 11 juillet 1879.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

On demande des soumissionnaires pour le matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les soumissionnaires devront s'engager à fournir chaque année:

- 10 locomotives
- 10 wagons de première classe, ou wagons lit, selon que pourra l'exiger le département
- 20 wagons de seconde classe
- 3 wagons d'express ou de bagage
- 3 wagons de poste et wagons fumoirs
- 240 wagons de fret couverts
- 100 wagons de fret découverts
- 2 chariots pour le hachage de la voie
- 2 chariots à manège
- 2 chariots en saillie
- 40 wagons d'équipage.



A VENDRE OU A LOUER FOUR DE BOULANGER

De 1ère classe
Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situés dans la Cité de Hull.
S'adresser à
FRANÇOIS BRAZEAU,
Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

Toutes lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Chemin de Fer Intercolonial.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-à-Calliou..... 8.15 A.M.
" Rivière-de-Loup..... 1.40 P.M.
Arrivant à Trois Pistoles..... 4.35 P.M.

5e ANNÉE
L'ALBUM DES FAMILLES
(Remplaçant le Foyer Domestique.)

REVUE LITTÉRAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Révis, Voyages, Causeries, Lésions, etc., etc. et elle paraît le 1er de chaque mois.

NOYER NOIR SOLIDE
J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons, de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT
Magasin de Meubles au Palais,
248 Rue Rideau.

Alex. Mortimer.
Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

O. V. GREENB.
Directeur du département lithographique.

ALEX. MORTIMER
104, 106 et 108 Rue SPARKS.
Ottawa, 22 juillet 1879.

F. DUHAMEL
désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au MARCHÉ DU QUARTIER AY, et qu'il est maintenant occupé par J. Cassidy, qui tiendra constamment un approvisionnement de

Chapeaux du Printemps.
TOUTES SORTES DE CHAPEAUX DU PRINTEMPS REÇUS TOUTS LES JOURS.

GEORGE SIMMS,
585 Rue SUSSEX.

CANAL WELLAND.
Avis aux Entrepreneurs Machinistes.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et envoyées le 15ème jour de mars prochain, au plus tard, à Ottawa, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland.

A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE L'EGLISE ET CUMBERLAND, OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment de plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

FEUILLETON

14
1.A

Route de l'Abîme!

PAR
RAOUL DE NAVERY

(Suite)

Ils suivraient en courant les voitures dans les Champs-Élysées, souriant aux promeneurs et demandant un sou. Mais ceux qui restaient dans ces galeats auraient à répéter une leçon difficile, terrible, toujours la même leçon mécanique qu'ils ne comprennent pas. Ils devaient tendre leurs nerfs et non pas développer leur intelligence.

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, ONT.

CELEBRES

Biere et Porter

DE
DAWES & Cie.
LACHINE.

Fournis comme à l'Ordinaire en bouteilles et en bouteilles, au Bureau,
184, RUE DU CANAL,
Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.
Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,
No. 255 1/2 RUE WELLINGTON,
VIS-À-VIS

L'Hôtel "Royal Exchange."
CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.
Ottawa, 26 Déc. 1879.

GIBIER ET POISSON.

On trouve toujours l'Ami Moise à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.
Ottawa, 26 Déc. 1879.

James Mitchell et Cie.

Présentent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui leur ont permis de concourir avec avantage avec les premières maisons de la Péninsule, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL et Cie.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879.

faibles ne lui donnaient pas la sonorité voulue; le motif rapide et rieur prenait sous le jeu de l'enfant une allure de tristesse désolée. Le chanteur napolitain, fait rire celui qui l'écoute, l'élève de Si-Sol donnait aux auditeurs envie de pleurer.

—Ce n'est pas cela, cria Si-Sol, de l'entraîner, mille diables! Il ne s'agit pas d'une psalmodie, mais d'une chanson! Tu ne suis pas un entonnoir. Vermeuse tu marches à une note! élève-voilà cet air ornement, ou je bats la mesure sur ton dos.

Mais l'enfant ne trouva pas la note gaie, et pleurant de douleur, dansant sous les coups, il continua de jouer sa barcarolle tandis que les deux autres, morne et pâles, attendaient leur tour.

Le second prit ses zamponnes et se mit à souffler dans les flûtes, tout en comprimant avec le bras l'air renfermé dans l'outre de peau de chèvre.

—Cela n'est pas mal, dit Si-Sol, seulement il faut danser en même temps et chanter la chanson napolitaine. Hant le pied, et la voix gaillarde, avec des "viva Italia!" lancés à pleine voix.

L'enfant recommença l'air et ébaucha quelques sants maladroits.

—Mauvais! mauvais! fit Si-Sol, tu as besoin d'une leçon du maître de ballet.

—Le vieillard décrocha un manche de bois terminé par trois souples lanières de cuir et cingla les jambes de l'enfant qui, pour éviter les morsures du fouet, doublait la hauteur de ses bonds et poussait des cris aigus.

—Mieux! déjà beaucoup mieux! répéta Si-Sol, chante seulement au lieu de pleurer, et la leçon du matin sera finie... Allons quelques "you, you" bien compris un entrecôte, à la bonne heure! le "viva Italia!" accentué par une piaouette, un soufflet plus fort dans la flûte, et une pression de coudes à l'outre de peau! Assez pour ce matin, mon garçon, je te conseille de répéter ce pas-là tout seul, tu as des dispositions artistiques, mais tu manques de convictions italiennes.

L'enfant tomba sur son lit en sanglotant, et frotta d'eau fraîche les traces bleuâtres laissées par le maître de ballet.

—Viens ici, le nouveau! cria Si-Sol en s'adressant à Cancrelat. Tu es de la bande du Trovatore, toi. Ici on est divisé en écoles et en escouades. Il y a l'escouade du Trovatore, l'escouade des chansons napolitaines, l'escouade des joueurs de zamponnes; je te lance du premier coup dans le Trovatore, il donne assez bien.

Si-Sol mit le manche d'un violon dans la main de Cancrelat, et lui appuya le menton sur la boîte; ensuite, crispant ses petits doigts sur les cordes voisines des clefs, il mit dans l'autre main de l'enfant l'archet frotté de colophane, et lui fit attaquer sa première rote. Un miaulement de chat que la cuisinière menaçait de sa hache n'est pas plus signifié que le son tiré par Cancrelat de l'instrument qui lui était confié. Un soufflet solidement appliqué et destiné à rendre son oreille musicale lui arracha des larmes, sans lui expliquer pourquoi il faisait mal. Au bout d'une heure de soufflets, de grincements d'archet et de coups de poing, l'enfant jouait la phrase: "Toi que ma voix imploré", cinq heures de torture.

La tête lui tournait, les jambes flagelaient sous lui, il voyait de rouges étincelles devant ses yeux, la voix criait dans ses entrailles, et ses sanglots l'étranglaient.

—Assez pour aujourd'hui, dit Si-Sol.

—J'ai mal, murmura l'enfant.

—Fais ton lit, n'es-tu pas assez maigre pour faire un piffero parfait, un repas par jour te suffira pendant une quinzaine.

—J'ai faim! répéta Cancrelat, si vous ne me donnez pas à manger, je quitterai cette maison!

—C'est assez d'être battu.

—Où est cette maison! fit Si-Sol en haussant les épaules, tu ne le peux pas... tu n'appartiens jusqu'à l'âge de vingt et un ans...

—A vous?

—Ton père t'a vendu...

—Mon père est mort, fit l'enfant d'une voix sourde.

—Le second mari de ta mère, alors...

—Cet homme n'avait pas le droit...

—Et que m'importe à moi les affaires de famille? ce qui est le diable qui t'ai livré, cela m'est égal, puisque ta mère ne réclame pas...

—On l'a peut-être tué, dit l'enfant.

—Raison de plus pour rester ici et travailler... Si tu échappais, comme tu serais incapable de le retrouver dans ce grand Paris, on te mettrait en prison, com-

me vagabond, et la prison ne vaut pas le dortoir du père Si-Sol, au moins non! Tes camarades aussi ont voulu se révolter; il n'en est pas un ici qui n'ait tenté de fuir le maître de ballet ou le bâton de chef d'orchestre... Ils sont revenus, dans la peur des sergents de ville du pénitencier, tu feras comme eux... Quand tes camarades reviendront, tu mangeras, d'ici là joue sans te lasser "toi que ma voix imploré", c'est ce que tu peux faire de plus sage.

Cancrelat n'obéit point à ce dernier conseil; sa faiblesse était si grande qu'il tomba sur le premier grabat venu, et y resta dans un demi-évanouissement.

Il en fut tiré par le tapage que faisaient en rentrant les piffari. Debout à l'entrée du grenier, le terrible maître les recevait un à un, comptant la recette et réglant le total de l'argent, du souper et des coups à recevoir. Le plus souvent, ceux qui avaient eu de la chance glissaient en cachette le surplus des vingt sous exigés à ceux qui avaient moins; sans se soucier si le lendemain, faute d'un peu de monnaie, ils ne seraient pas martyrisés à leur tour.

Deux petits malheureux n'avaient que neuf et dix sous, Pu-

naise et Caillou. Le premier semblait résigné à son sort, l'autre criait d'avance.

—Je veux changer de quartier, disait-il, les rues où vous m'envoyez ne valent rien! Ce n'est pas ma faute! Si vous me frappez ce soir, je me revanche, d'abord.

—Soit! je ne te battrai pas, couche-toi sans souper.

—J'aime mieux les coups, répliqua l'enfant en s'approchant stoïquement, mais demain, sans votre permission je changerai de quartier.

Quelques enfants, outre leurs recettes, apportaient des provisions.

Les quatre plus grands attirèrent Si-Sol dans un coin, et fouillant dans leurs poches, ils en retirèrent l'un un porte-monnaie, un, comptant la recette et réglant le total de l'argent, du souper et des coups à recevoir. Le plus souvent, ceux qui avaient eu de la chance glissaient en cachette le surplus des vingt sous exigés à ceux qui avaient moins; sans se soucier si le lendemain, faute d'un peu de monnaie, ils ne seraient pas martyrisés à leur tour.

Deux petits malheureux n'avaient que neuf et dix sous, Pu-

(A suivre)